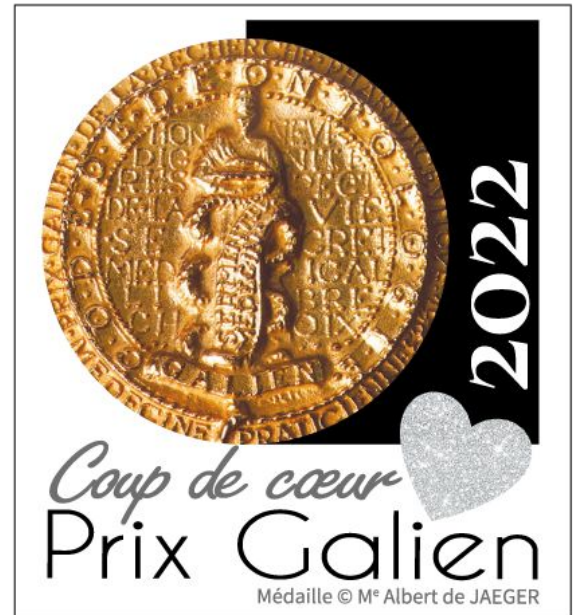


COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 16 décembre 2022

SONUP reçoit le “Coup de Coeur” du Prix Galien 2022

SONUP a été désignée “Coup de Coeur” du Prix Galien dans la catégorie start-up, pour sa solution AudioMate, qui rend possible la surveillance audiologique, en auto-test à domicile, des patients sous traitement ototoxique.



Une carence majeure dans le suivi des patients sous traitement ototoxique.

Chaque année en France, **341 000 personnes reçoivent une chimiothérapie et environ 15% des cures de chimiothérapie utilisent du cisplatine (= 51 000 personnes)**. Ces traitements couramment utilisés en cancérologie peuvent provoquer des acouphènes ou une perte auditive significative et irréversible. En l'absence de traitements otoprotecteurs disponibles, le principal levier d'intervention repose sur la modification du protocole de chimiothérapie, mais celui-ci ne peut intervenir efficacement que si l'ototoxicité du traitement a été détectée de façon très précoce. Si le traitement ne peut être modifié, un suivi audiologique précis permet une prise en charge précoce des conséquences associées à la baisse d'audition.

La surveillance audiologique devrait donc faire partie intégrante du suivi en cancérologie pour permettre au corps médical, et aux patients, de prendre les bonnes décisions quant aux ajustements possibles des traitements en cas d'ototoxicité avérée. Pourtant, **on observe en France (et partout dans le monde) une carence majeure dans le suivi audiologique des patients sous traitement ototoxique.**

Ce défaut de suivi peut s'expliquer par trois principales raisons : les centres d'oncologie n'ont pas forcément de service ORL à proximité, et ne disposent pas du matériel et des installations coûteuses pour faire de l'audiométrie conventionnelle ; l'état de santé des patients ne leur permet pas de se déplacer ; le suivi ne peut être réalisé faute de ressources humaines, matérielles et financières.

Rendre possible la surveillance audiologique en auto-test à domicile.

Avec AudioMate, SONUP propose **la brique manquante pour repenser le parcours des patients sous traitement ototoxique**. Elle rend possible (matériellement et financièrement) la surveillance audiologique régulière, nécessaire à la détection précoce des indices d'ototoxicité de leur traitement.

Les tests auditifs et l'interface ont été pensés pour **permettre des tests en autonomie, dans un environnement sonore non normé, tout en vérifiant en continu les conditions de passation des tests**. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir du personnel formé en audiologie ou une cabine insonorisée pour la passation des tests. Ils peuvent être administrés dans la chambre du patient en service d'oncologie, dans une pièce calme, ou même au domicile du patient.

Cette solution est associée à un casque Bluetooth calibré. L'utilisation de la solution n'est possible qu'avec ce matériel calibré, ce qui garantit la fiabilité des résultats à domicile.

L'ensemble est connecté à un intranet à l'usage des équipes soignantes. Celles-ci sont informées en instantané des résultats des tests et notifiées en cas d'anomalie.

Proposition de valeur par cible.

- **Patients** : le suivi audiologique à domicile est rendu possible, presque sans contrainte pour le patient, et permet une décision éclairée sur la poursuite du traitement en cas d'ototoxicité avérée.
- **Professionnels de santé et établissements de soins** : visibilité inédite sur l'ototoxicité des traitements, sans besoin de formation spécifique en audiologie, sans contrainte de temps majeure et à faible coût ; suivi en temps réel des résultats des tests.
- **Sécurité Sociale** : solution très économique du fait qu'elle ne nécessite pas de déplacer le patient pour contrôler son audition ; économies sur la prise en charge de patients devenus malentendants.
- **Laboratoires pharmaceutiques** : conditions plus flexibles des tests ; garantie des conditions de passation des tests ; économies de non déplacement des patients ; suivi en temps réel des résultats ; réduction du délai de prise en charge thérapeutique ; phénotypage des surdités.

Un champ d'application plus large.

Au-delà de ce cas spécifique du cisplatine, **de nombreux autres traitements ou pathologies sont également susceptibles de bénéficier d'une telle solution** : le suivi d'autres traitements ototoxiques (notamment d'autres traitements oncologiques et le traitement de la tuberculose), et le suivi longitudinal des patients acouphéniques, des maladies chroniques portant atteinte à l'audition (comme la maladie de Ménière) et des surdités génétiques.

Lien vers la page dédiée sur le site SONUP : [c'est par ici !](#)



Télécharger les photos



CONTACT PRESSE

Diane CRUNELLE

Directrice Marketing &
Communication

diane.c@sonup.fr - 06 87 55 74 78